l'union

14 Port-Gentil

Hôtel de Ville/Projet "POG-2VP"

Maurel et Prom en soutien à la commune



Vue partielle du don.



Port-Gentil/Gabon

La donation, conforme à ses obligations d'entreprise citoyenne qui contribue à l'amélioration du bien-être des populations, a été réceptionnée samedi dernier par le premier magistrat communal, Gabriel Tchango.

MAUREL & PROM a prêté une oreille attentive à l'appel lancé aux opérateurs économiques

par le maire de la capitale économique, Gabriel Tchango, à l'orée de son mandat. Samedi dernier, l'entreprise pétrolière a offert à l'Hôtel de ville, un lot de matériel composé de 10 atomiseurs solo, 5 tronçonneuses, 50 brouettes, 30 râteaux et 100 machettes.

C'est le premier citoyen de la ville, entouré de ses collègues maires et des collaborateurs, qui a luimême réceptionné le don devant les locaux abritant ses services. Des mains de Thierry Dalbergue, directeur achats de Maurel & Prom qu'accompagnaient Mme Issempe Wgaka et Jean-Jacques Igambas Ikinda, respectivement directeur Exploitation et responsable des Relations sociales et industrielles.

Thierry Dalbergue, s'exprimant au nom de l'entreprise, s'est dit heureux de faire ce don à la mairie de Port-Gentil, pour soutenir son projet "Port-Gentil ville propre, ville prospère". Car a-t-il

expliqué, dans cet espace de vie que (nous) partageons, chaque maillon de la chaîne est important pour soutenir cette vision de développement de la cité. Persuadé que cette contribution va renforcer l'effort que la commune fournit chaque jour, pour assainir le cadre de vie des populations, à travers ses actions de salubrité. Cette donation, a soutenu l'orateur, est conforme

Cette donation, a soutenu l'orateur, est conforme à leurs obligations d'entreprise citoyenne, qui contribue à l'amélioration du bien-être des populations riveraines. Elle est aussi, selon lui, en ligne avec les manifestations commémoratives des 10 ans de production de leur champ pétrolier Onal, dont le volet social, marqué par des donations et des interactions avec leurs parties prenantes, a constitué l'axe majeur de cet évènement, en hommage à tous ceux qui ont permis à la société de se développer et de soutenir l'essor de

l'industrie pétrolière du

Îl n'a pas manqué, pour finir, de féliciter les efforts déjà effectués par la commune au bénéfice de ses administrés. Gabriel Tchango a, naturellement, remercié le bienfaiteur pour son geste salvateur. Rappelant qu'il s'était fixé pour objectif l'assainissement de la ville, la maîtrise de la collecte des ordures ménagères et le développement du tourisme. Il s'est

engagé à faire bon usage

du matériel reçu.



Photo de famille

Vie des associations/Éducation

L'ONG PaulSarah va scolariser une cinquantaine d'enfants des familles démunies

Fidèle AFANOU EDEMBE

Port-Gentil/Gabon

L'ORGANISATION non gouvernementale (ONG) PaulSarah, qui s'est fixé comme objectif de scolariser des enfants issus de familles démunies, va, cette année, prendre en charge la scolarisation d'une cinquantaine de bambins.

L'annonce en a été faite samedi dernier par sa présidente fondatrice, Scholastique Maganga, au cours d'une rencontre ayant vu la présence des parents des enfants élus et des membres de l'ONG, tenue dans les locaux du service provincial de la Famille. Convoqués pour être édifiés sur le contrat qui va les lier à l'ONG, les parents des cinquante heureux bénéficiaires ont pris connaissance de la Charte partenariale signée l'année dernière par leurs homologues de la première promotion, qui comptait trente enfants issus préférentiellement du 2e arrondissement de Port-Gentil, pris alors comme arrondissement-pilote d'un



Les parents d'élèves.

projet appelé, d'après ses initiateurs, à s'installer dans la durée.

La première cuvée ayant engrangé un taux global de passage en classe supérieure de 76,66%, préprimaire et primaire confondus, l'ONG va, désormais, s'ouvrir aux autres arrondissements de la ville. C'est ainsi qu'une campagne de prospection

a été menée pendant les grandes vacances scolaires pour dénicher d'autres candidats répondant aux critères de sélection.

"Les choix ont été difficiles et douloureux", avoue la présidente, évoquant des situations dramatiques de familles démunies comptant huit, dix, douze ou quatorze enfants non scolarisés et, bien souvent,

sans acte de naissance. " Pire, révèle-t-elle, il y a des cas où les parents, euxmêmes, n'ont pas de documents d'état civil ".

Ne pouvant pas prendre plus d'un enfant par famille, et compte tenu de ses moyens limités, c'est la mort dans l'âme que l'ONG n'a pu retenir qu'un petit nombre de tout petits venus s'ajouter aux " rescapés " de l'année dernière, étant entendu que les conditions de prise en charge sont plutôt draconiennes.

En effet, les parents ont été instruits du fait que si l'ONG consent à prendre en charge tous les frais (inscription, kits scolaires complets, livres, tenues, imperméables, bottes, etc.), ainsi que les autres

activités de soutien scolaire, les parents ont le devoir de créer les conditions pour que leurs enfants puissent être assidus à toutes les activités qui seront retenues pour leur apprentissage et leur épanouissement, d'une part, et que des dispositions soient prises pour que le suivi à la maison concoure à la réussite de l'enfant, d'autre part. L'objectif étant le passage en année supérieure. Car, sauf circonstances exceptionnelles, un échec en fin d'année expose l'enfant à sortir définitivement du programme. Seuls les parents acceptant ce challenge cosigneront la charte et pourront bénéficier du soutien de l'ONG. Le message étant passé,

l'ONG PaulSarah va poursuivre la mobilisation des ressources auprès de ses partenaires et de toutes les bonnes volontés qui voudront bien l'accompagner, afin de relever le défi qu'elle s'est donné : scolariser le maximum d'enfants issus de familles ne pouvant le faire ellesmêmes, du fait de l'état de précarité dans lequel elles